

**MAIRIE DE BRIE - 16590**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Procuration : 3

**Votants : 27**

L'an deux mil vingt quatre

Le : **23 septembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **17 septembre 2024**

**OBJET : D2024-6-9**

**Règlement intérieur des  
restaurants scolaires**

**Présents** : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; HELION P ; ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VRIET L

**Ont donné procuration** : GUERIN S à THOS F ; IMARD C à ROUHIER D ; VIEUILLE R à HELION P

**Secrétaire de séance** : Fabien GERACI

La commune de Brie propose aux parents un service de restauration scolaire en direction des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire.

Il convient d'adopter un règlement intérieur des restaurants scolaires fixant les règles de fonctionnement de ces derniers.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide d'adopter le règlement intérieur des restaurants scolaires ;**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 25 septembre 2024**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 25 septembre 2024**

Le Maire,

Michel BUISSON